
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 30 AVR 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 24-00327 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Conseillers en Cinéma et Audiovisuel, session 2024.**

Ce sont :

CONSEILLERS EN CINÉMA ET AUDIOVISUEL

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	TRAORE ISSOUFOU	238494	B19331520	31/12/90
2°	KOHO THEODRIQUE	381377	B17182337	28/10/85
3°	SOURWEMA IDRISSE	238496	B11663263	31/12/78
3°	SORE BOUREIMA	216663	B18967184	31/12/84
5°	SANKARA ALIMATA	303774	B14700836	31/12/90
5°	KOANDA MOUMINI	226379	B10127799	23/07/83
7°	SANON MAWOUROBI PASCAL	216659	B12812194	07/04/80
8°	OUEDRAOGO MODESTE	229194	B9989628	12/12/85
9°	OUEDRAOGO LADIRFATOU	246776	B17761993	03/01/79
9°	NIKIEMA KUILGA SIMEON	238500	B13501092	31/12/83

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

CONSEILLERS EN CINÉMA ET AUDIOVISUEL

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou

Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Eaalon